
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 24 septembre 2026.

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le dix-huit septembre deux mille vingt-six s'est réuni en séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Laurent ACHITE-HENNI, Maire.

M. Jean Marc LECLERC, Mme Sophie DEMANGE, Mme Chloé GRIARD, M. Éric VINCENT, Mme Isabel RIBEIRO PAIS, M. Jean-Louis BOVIER, Adjoints au Maire.

M. Gérard VILLETTE, Mme Martine CAUSSIN, M. Jean-Marc SEGURA, Mme Christiane COUREL, Mme Marie-Claire LAUNAY, M. Fares CHABINI, M. Jean-François MAILLARD, Mme Carole MONTASSIER, M. Christophe POITOU, Mme Clémence CHAUVET, Mme Matilde FAUSTINO-CARVALHO, Mme Danièle DUBREIL, Mme Virginie TINLAND, M. Jean-Yves CAILLAUD, M. Jean-Michel COURVALET, Mme Jennifer BALLAND, Mme Tatiana PRIEZ, M. Mickael MARC, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉS POUVOIRS :

M. Christophe CARRERA	à	Mme Chloé GRIARD
Mme Isabelle LIBERT	à	M. Eric VINCENT
M. Laurent CHARTIER	à	M. Laurent ACHITE-HENNI
M. Florian MARGUERIE	à	M. Jean-Marc SEGURA
M. Christian SORIN	à	M. Jean Marc LECLERC
Mme Sandrine CHEVALLIER	à	M. Louis BOVIER
Mme Marie MUNCHOW	à	Mme Sophie DEMANGE
Mme Valérie NEVEU	à	Mme Carole MONTASSIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Isabel RIBEIRO PAIS

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 33.

**223.09.2026 RESSOURCES HUMAINES
CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**

Résumé :

Aux termes de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique entrée en vigueur le 1^{er} mars 2022, reprenant notamment l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Ainsi il appartient à l'organe délibérant de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet, nécessaires au fonctionnement des services.

Enjeux et objectifs :

Il apparaît nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs approuvé par le conseil municipal du 25 juin 2026 et de créer et supprimer les postes liés :

A créer	A supprimer	Observations
Filière police municipale		
2 emplois de policier municipal sur le cadre d'emplois des agents de police municipale	2 emplois de policier municipal sur le grade de brigadier-chef principal	Ouverture des 2 postes sur les 3 grades de catégorie C de la filière police municipale afin de faciliter le recrutement de candidats
Filière technique		
1 emploi d'agent d'entretien et de restauration sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	1 emploi d'agent d'entretien et de restauration sur le grade d'adjoint technique	Suite avancement de grade
1 emploi d'agent de stade sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	1 emploi d'agent de stade sur le grade d'adjoint technique	Suite avancement de grade
1 emploi d'ATSEM sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	1 emploi d'ATSEM sur le grade d'adjoint technique	Suite avancement de grade
1 emploi de cuisinière sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	1 emploi de cuisinière sur le grade d'adjoint technique	Suite avancement de grade
1 emploi d'agent de maitrise		Poste créé lors du conseil municipal du 19/06/2025 mais non intégré dans le document récapitulatif
Filière administrative		
1 emploi de chargée de missions sur le grade d'attaché principal 1 emploi fonctionnel sur le grade de DGAS		Recrutement et détachement sur emploi fonctionnel
1 emploi de directeur des finances et de la commande publique sur les grades d'attaché et de rédacteur principal de 2 ^{ème} et principal de 1 ^{ère} classe	1 emploi de directeur des finances et de la commande publique sur les grades d'attaché et d'attaché principal	Suite poste vacant suite départ pour mutation de l'actuelle directrice et souhait d'ouvrir le poste sur certains grades de catégorie B ainsi que sur le grade d'attaché
1 emploi de responsable du service Vie associative, évènements et sports sur le grade de rédacteur principal de 2ème classe	1 emploi de responsable du service Vie associative, évènements et sports sur le grade de rédacteur	Suite avancement de grade

1 emploi de gestionnaire carrière	1 emploi de gestionnaire carrière paie sur le grade de rédacteur	Suite avancement de grade
1 emploi de gestionnaire urbanisme sur le grade de rédacteur principal de 2ème classe	1 emploi de gestionnaire urbanisme paie sur le grade de rédacteur	Suite avancement de grade
Filière sociale		
1 emploi d'ATSEM sur le cadre d'emplois des ATSEM, à temps non complet à 50%		Recrutement suite 2 ATSEM à temps partiel de droit
1 emploi d'agent de crèche sur le grade d'agent social	1 emploi d'agent de crèche sur le grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale	Suite recrutement sur un grade d'agent social
1 emploi d'agent de crèche sur le grade d'agent social principal de 2ème classe	1 emploi d'agent de crèche sur le grade d'agent social	Suite avancement de grade
1 emploi d'agent d'ATSEM sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe	1 emploi d'ATSEM sur le grade d'ATSEM principal de 2ème classe	Suite avancement de grade
Filière sportive		
1 emploi de responsable jeunesse et sport sur le grade d'éducateur des APS principal de 1ère classe	1 emploi de responsable jeunesse et sport sur le grade d'éducateur des APS principal de 2ème classe	Suite avancement de grade
Filière culturelle		
1 emploi d'agent de la médiathèque sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	1 emploi d'agent de la médiathèque sur le grade d'adjoint du patrimoine	Suite avancement de grade
Filière animation		
1 emploi d'animateur sur le grade d'animateur principal de 1ère classe		Poste créé lors du conseil municipal du 23/06/2022 mais non intégré dans le document récapitulatif
20 créations dont : - 2 créations de postes sur 3 grades (1 chargée de missions sur 2 grades dont 1 de détachement et 1 ATSEM suite temps partiel de droit de 2 ATSEM) - 12 créations qui sont des modifications de grades liées à des avancements de grades qui interviendront prochainement - 2 créations qui sont des postes créés précédemment mais non	15 suppressions dont : - 12 suppressions qui sont des modifications de grades liées aux avancements de grades à venir - 3 suppressions qui sont des modifications de grades liées à des recrutements sur d'autres grades	

095-219504768-20260924-237092026-DU	Intégrés sur le document		
Accusé certifié exécutoire	(erreur)		
Réception par le préfet : 30/09/2026.	3 créations qui sont des modifications de grades liées à des recrutements sur d'autres grades		

Présentation du projet :

Il est donc proposé à l’assemblée de créer et de supprimer les emplois ci-dessus :

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1,

VU la délibération n°161.06.2026 du 25 juin 2026, modifiant le tableau des effectifs,

VU le tableau des emplois permanents annexé,

VU l’avis **favorable à l’unanimité** du comité social territorial du 10 septembre 2026,

VU l’avis **favorable à la majorité, vote contre du groupe de l’opposition « Osny intensément »** de la commission plénière du 14 septembre 2026.

CONSIDÉRANT le tableau des effectifs existant,

CONSIDÉRANT qu’il appartient au Conseil Municipal de déterminer l’effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des services,

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs et de créer et supprimer les emplois nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,
À LA MAJORITÉ, 7 votes contre du groupe de l’opposition « Osny intensément »

Article 1 :

APPROUVE les modifications du tableau des effectifs, comme suit :

De créer au 1^{er} octobre 2026 :

Filière police municipale

2 emplois d’agent de police municipale dans le cadre d’emplois des agents de police municipale

Filière technique

1 emploi d’agent de maitrise

Filière administrative

1 emploi de chargée de missions sur le grade d’attaché principal / 1 emploi fonctionnel sur le grade de DGAS

1 emploi de directeur des finances et de la commande publique sur les grades d’attaché et de rédacteur principal de 2^{ème} et principal de 1^{ère} classe

Filière sociale

1 emploi d’ATSEM sur le cadre d’emplois des ATSEM, à temps non complet à 50%

Filière animation

1 emploi d’animateur sur le grade d’animateur principal de 1^{ère} classe

De créer au 1^{er} décembre 2026 :

Réception par le préfet : 30/09/2026

Filière technique

- 1 emploi d'agent d'entretien et de restauration sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi d'agent de stade sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi d'ATSEM sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi de cuisinière sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Filière administrative

- 1 emploi de responsable du service Vie associative, événements et sports sur le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi de gestionnaire carrière paie sur le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi de gestionnaire urbanisme sur le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe

Filière sociale

- 1 emploi d'agent de crèche sur le grade d'agent social
- 1 emploi d'agent de crèche sur le grade d'agent social principal de 2^{ème} classe
- 1 emploi d'agent d'ATSEM sur le grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

Filière sportive

- 1 emploi de responsable jeunesse et sport sur le grade d'éducateur des APS principal de 1^{ère} classe

Filière culturelle

- 1 emploi d'agent de la médiathèque sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe

De supprimer au 1^{er} octobre 2026 :

Filière police municipale

- 2 emplois d'agent de police municipale sur le grade de brigadier-chef principal

Filière administrative

- 1 emploi de directeur des finances et de la commande publique sur les grades d'attaché et d'attaché principal

De supprimer au 1^{er} décembre 2026 :

Filière technique

- 1 emploi d'agent d'entretien et de restauration sur le grade d'adjoint technique
- 1 emploi d'agent de stade sur le grade d'adjoint technique
- 1 emploi d'ATSEM sur le grade d'adjoint technique
- 1 emploi de cuisinière sur le grade d'adjoint technique

Filière administrative

- 1 emploi de responsable du service Vie associative, événements et sports sur le grade de rédacteur
- 1 emploi de gestionnaire carrière paie sur le grade de rédacteur
- 1 emploi de gestionnaire urbanisme paie sur le grade de rédacteur

Filière sociale

- 1 emploi d'agent de crèche sur le grade d'agent social
- 1 emploi d'agent de crèche sur le grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale
- 1 emploi d'ATSEM sur le grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe

Filière sportive

- 1 emploi de responsable jeunesse et sport sur le grade d'éducateur des APS principal de 2^{ème} classe

Filière culturelle

- 1 emploi d'agent de la médiathèque sur le grade d'adjoint du patrimoine

PRECISE que les emplois créés seront pourvus par des fonctionnaires titulaires de ces grades, ou en l'absence de ces fonctionnaires, par des agents contractuels justifiant nécessairement des diplômes requis pour se présenter aux concours correspondants au niveau du poste demandé ou d'une expérience professionnelle équivalente. La rémunération sera calculée sur la base de la grille indiciaire et des primes afférentes au grade concerné.

Article 3 :

AUTORISE, en l'absence de fonctionnaires ou si la candidature d'un agent contractuel présente un avantage déterminant en matière d'expérience, de formation, ou de compétence, le recrutement d'agents contractuels sur le fondement de l'article L 332-8 du code général de la fonction publique, dont les candidatures correspondantes aux missions recherchées. La rémunération sera calculée sur la base de la grille indiciaire et des primes afférentes au grade de recrutement.

Article 4 :

PRECISE que les dispositions autorisant le recours aux contractuels suivront les évolutions réglementaires et législatives.

Article 5 :

PRECISE que le tableau des emplois permanents est annexé à la présente délibération.

Article 6 :

Dit que crédits sont inscrits au budget primitif de la commune de l'exercice 2026 et suivants.

Article 7 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à Osny, le 24 septembre 2026.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,



Le Maire,


Laurent ACHITE-HENNI

095-219504768-20260924-223092026-DE

Accusé certifié exécutoire
Reception par le préfet : 30/09/2026

ANNEXE DELIBERATION CREATIONS ET SUPPRESSIONS EMPLOIS CONSEIL MUNICIPAL
TABLEAU DES EFFECTIFS / EMPLOIS BUDGETAIRES

FILIERES ET CADRES D'EMPLOIS	Nb grades suite dernier CM	Emploi permanent à temps complet	Emploi permanent à temps non complet	Créations	Raisons / observations	Suppressions	Raisons / observations	Nb grades suite dernier CM
EMPLOIS FONCTIONNELS	3,0			1,0				3,0
Directeur général des services	1,0	1,0	0,0			0,0		1,0
Directeur général adjoint des services	1,0	1,0	0,0		Recrutement chargée de missions et détachement sur emploi fonctionnel			
Directeur des services techniques	1,0	1,0	0,0					
FILIERE ADMINISTRATIVE	64,4			5,0				65,4
Cadre d'emplois des attachés								
Attaché hors classe	1,0	1,0	0,0					
Attaché principal	4,0	4,0	0,0		1,0 Recrutement chargée de missions		Poste vacant suite départ pour mutation de l'actuelle directrice et souhait d'ouvrir le grade d'attaché	
Attaché	5,0	5,0	0,0					
Cadre d'emplois des rédacteurs	1,0	1,0		1,0	Poste vacant suite départ pour mutation de l'actuelle directrice et souhait d'ouvrir le poste sur certains grades de catégorie B ainsi que le grade d'attaché			
Rédacteur principal 1ère classe	4,0	4,0	0,0					
Rédacteur principal 2ème classe	6,0	6,0	0,0					
Rédacteur	9,0	9,0	0,0		3,0 Avancement de grade			
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	1,0	1,0						
Adjoint administratif principal de 1ère classe	15,0	15,0	0,0					
Adjoint administratif principal de 2ème classe	11,0	11,0	0,0					
Adjoint administratif	7,4	7,0	0,4					
FILIERE TECHNIQUE	107,5			5,0				108,5
Cadre d'emplois des ingénieurs								
Ingénieur principal	2,0	2,0	0,0					
Ingénieur	2,0	2,0	0,0					
Cadre d'emplois des techniciens								
Technicien principal de 1ère classe	2,0	2,0	0,0					
Technicien principal de 2ème classe	3,0	3,0	0,0					
Technicien	6,0	6,0	0,0					
Cadre d'emplois des agents de maîtrise	1,0	1,0						
Agent de Maîtrise principal	6,0	6,0	0,0					
Agent de Maîtrise	3,0	3,0	0,0		Poste créé lors du CM du 19/06/2025 mais pas impacté sur cette synthèse			
Cadre d'emplois des adjoints techniques	2,0	2,0		1,0				
Adjoint technique principal de 1ère classe	9,0	9,0	0,0					
Adjoint technique principal de 2ème classe	15,0	17,0	0,0		4,0 Avancement de grade			
Adjoint technique	56,5	55,0	1,5				3,0 Avancement de grade	

095219504768-20260924-223092026-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet le 30/09/2026

DRH

ANNEXE DELIBERATION CREATIONS ET SUPPRESSIONS EMPLOIS CONSEIL MUNICIPAL

TABEAU DES EFFECTIFS / EMPLOIS BUDGETAIRES

FILIERES ET CADRES D'EMPLOIS	Nb grades suite dernier CM	Emploi permanent à temps complet	Emploi permanent à temps non complet	Créations	Raisons / observations	Suppressions	Raisons / observations	Nb grades après
FILIERE SOCIALE	22,5			4,0		2,0		24,5
Cadre d'emplois des agents sociaux								
Agent social								
Agent social principal de 2ème classe	4,5	4,0	0,5		Modif du poste d'aux de puér (aux de puér à 1,0 agent social)	1,0	Avancement nb grade	
	2,0	2,0	0,0		1,0 Avancement de grade			
Cadre d'emplois des ATSEM								
ATSEM principal de 1ère classe					1 agent à TNC (50%) suite 2 ATSEM à temps partiel de droit			
ATSEM principal de 2ème classe	6,0	6,0	0,0		1,0 Avancement de grade			
Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs	7,0	7,0	0,0			1,0	Avancement nb grade	
Assistant socio-éducatif								
Cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	0,0	0,0	0,0					
Educateur de jeunes enfants	1,0	1,0	0,0					
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	2,0	2,0	0,0					
FILIERE MEDICO-SOCIALE	20,3			0,0		1,0		19,3
Cadre d'emplois des infirmiers								
Infirmière soins généraux	1,0	1,0	0,0					
Infirmière soins généraux hors classe	2,0	2,0	0,0					
Infirmière de classe normale	0,0	0,0	0,0					
Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture								
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	5,0	5,0	0,0					
Auxiliaire de puériculture de classe normale	12,0	12,0	0,0					
Assistantes maternelles	0,0	0,0	0,0					
Médecin	0,3	0,0	0,3					
Psychologue	0,0	0,0	0,0					

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/09/2026

ANNEXE DELIBERATION CREATIONS ET SUPPRESSIONS EMPLOIS CONSEIL MUNICIPAL

TABEAU DES EFFECTIFS / EMPLOIS BUDGETAIRES

FILIERES ET CADRES D'EMPLOIS	Nb grades suite dernier CM	Emploi permanent à temps complet	Emploi permanent à temps non complet	Créations	Raisons / observations	Suppressions	Raisons / observations	Nb grades suite dernier CM
FILIERE SPORTIVE	1,0			1,0		1,0		1,0
Cadre d'emplois des éducateurs des APS								
Educateur A.P.S.	0,0	0,0	0,0					
Educateur A.P.S. ppal 2ème classe	1,0	1,0	0,0					
Educateur A.P.S. ppal 1ère classe	0,0	0,0	0,0		1,0 Avancement de grade		1,0 Avancement de grade	
FILIERE CULTURELLE	15,8			1,0		1,0		15,8
Cadre d'emplois des bibliothécaires								
Bibliothécaire	0,0	0,0	0,0					
Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique								
Assistant d'enseignement artistique ppal de 1ère classe	5,5	4,0	1,5					
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3,75	0,0	3,75					
Assistant d'enseignement artistique	1,5	0,0	0,5					
Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques								
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ppal de 1ère	1,0	1,0	0,0					
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ppal de 2ème	2,0	2,0	0,0					
Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine								
Adjoint du patrimoine ppal de 1ère classe	0,0	0,0	0,0					
Adjoint du patrimoine ppal de 2ème classe	1,0	1,0	0,0		1,0 Avancement de grade			
Adjoint du patrimoine	1,0	1,0	0,0					
Professeur de danse	0,0	0,0	0,0					
FILIERE ANIMATION	60,2			1,0		0,0		61,2
Cadre d'emplois des animateurs								
Animateur principal de 1ère classe	1,0	1,0	0,0		Poste créée lors du CM du 29/06/2022 mais pas impactée sur cette synthèse			
Animateur principal de 2ème classe	1,0	1,0	0,0					
Animateur	6,0	6,0	0,0					
Cadre d'emplois des adjoints d'animation								
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1,0	1,0	0,0					
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	3,0	3,0	0,0					
Adjoint d'animation principal de 2ème classe cantine	6,9	0,0	6,9					
Adjoint d'animation cantine	3,4	0,0	3,4					
Adjoint d'animation	37,9	34,0	0,9					

095419504768-20260924-223092026-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet le 30/09/2026

DRH

ANNEXE DELIBERATION CREATIONS ET SUPPRESSIONS EMPLOIS CONSEIL MUNICIPAL

TABEAU DES EFFECTIFS / EMPLOIS BUDGETAIRES

FILIERES ET CADRES D'EMPLOIS		Nb grades suite dernier CM	Emploi permanent à temps complet	Emploi permanent à temps non complet	Créations	Raisons / observations	Suppressions	Raisons / observations	Nb grades après MAJ
FILIERE POLICE		10,0			2,0		2,0		10,0
Cadre d'emplois des chefs de service de police municipale									
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe		1,0	1,0	0,0					
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe		0,0	0,0	0,0					
Cadre d'emplois des agents de police municipale		3,0	3,0			Ouverture des 2 postes sur les 3 grades de catégorie C de la filière police municipale afin de faciliter le recrutement de candidats			
Brigadier chef principal de police		5,0	5,0	0,0	2,0		2,0		
Gardien-brigadier de police		1,0	1,0	0,0					
EMPLOIS NON CITES		9,1			0,0		0,0		9,1
Permanence Entre aide Emploi		0,1	0,0	0,1					
Contrats aidés (emploi avenir, CUI-PEC)		1,0	1,0	0,0					
Contrat d'apprentissage		7,0	7,0	0,0					
Collaborateur de cabinet		1,0	1,0	0,0					
[...]									
TOTAL GENERAL		313,8	292,0	19,7	20*		15**		318,75

* 20 créations de grades ou cadres d'emplois qui correspondent à 2 créations de postes, les autres créations étant des modifications des grades de postes existants

** 15 suppressions de grades ou cadres d'emplois correspondant à 0 suppression, les autres étant des modifications des grades de postes existants